PISIEU INFOS



Numéro octobre 2024

Journal Pisillard d'Informations



La Mairie Horaires d'ouverture au public

Lundi: de 14h00 à 16h00 Jeudi: de 10h00 à 12h00 Vendredi: de 15h à 18h

Possibilité de rendezvous en cas d'indisponibilité sur ces créneaux d'accueil

<u>Vendredi</u> de 15h à 18h00

Tél.: 04 74 84 57 51

courriel:

mairie.pisieu@entrebievreetrhone.fr

Site web: www.pisieu.fr

CONGES

Mairie fermée le jeudi 31 octobre 2024 et du mardi 24 au vendredi 27 décembre 2024 inclus.

M. le Maire ne tiendra pas de permanence vendredi 29 novembre et vendredi 27 décembre 2024.



Le mot du maire

Chers amis,

L'été et les vacances sont maintenant derrière nous. J'espère qu'elles ont été agréables et que vous avez pu en profiter pour prendre un temps de repos et de détente...

Je remercie les personnes qui sont venues s'exprimer lors de la consultation publique concernant le chemin des jardins. Nous avons pu nous rendre compte à quel point le patrimoine de notre village vous est important.

Le chemin sera donc conservé et restauré, mais sera réservé uniquement à un usage piétonnier, et occasionnellement pour des déviations de circulation. Les travaux devraient être effectués d'ici la fin de l'année.

Le chantier « Bellevue » avance à un rythme soutenu. Le gros œuvre de la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) est quasiment terminé et les travaux de rénovation de la maison sont aussi bien entamés.

Le planning et les travaux sont toujours conformes aux prévisions sans aléas ni événements imprévus.

Vous trouverez en pages intérieures le plan de financement de l'ensemble du projet. Quelques réponses de subventions restent à obtenir mais aujourd'hui le projet s'équilibre financièrement avec un emprunt de 268.000€ sur 12 ans et un apport de trésorerie de seulement 119.000€. Le remboursement de l'emprunt sera couvert par l'encaissement des loyers.

Je vous donne rendez-vous pour la cérémonie du onze novembre à onze heures, devant le Monument aux Morts.

Amicalement

Le Maire, Jean-Luc DURIEUX

Coupes de bois communal

Les habitants de Pisieu intéressés par une coupe de bois communal sont invités à s'inscrire en mairie avant le 10 novembre 2024.

Pour information ou rappel: le principe est une coupe par foyer correspondant à un volume de 8 m3) pour un montant de 40€, à charge pour les personnes de couper et récupérer le bois selon le calendrier et les consignes donnés par la Mairie.

Directeur de la publication : Jean -Luc DURIEUX Comité de rédaction : les membres de la commission communication Maquette : Maryline Chenavier. Photos : Mairie et associations

Distribution : équipe du Conseil Municipal. Journal imprimé par la mairie.

Tirage: 250 exemplaires

INFOS MUNICIPALES



PANNEAU POCKET, trait d'union entre la Mairie et les habitants!

La commune est inscrite sur Panneau Pocket. Cette application nous permet de vous communiquer l'actualité communale. Si vous souhaitez bénéficier de ce service gratuit: téléchargez l'application en prenant soin d'activer les notifications.







RECENSEMENT CITOYEN

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. C'est une obligation. Son recensement citoyen (parfois appelé par erreur recensement militaire) fait, il reçoit une attestation de recensement. Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple, pour son inscription au bac avant 18 ans). Le recensement permet à

l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez aller à la mairie avec les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide, livret de famille à jour et justificatif de domicile. Votre recensement permet à l'administration de vous inscrire automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Vous pourrez alors voter dès l'âge de 18 ans, sans faire d'autres démarches.

Cérémonie commémorative du 11 novembre

En plus d'être le jour anniversaire de la signature de l'armistice de 1918 et de "commémoration de la victoire et de la paix", la loi du 28 février 2012 étend l'hommage à tous les "morts pour la France" des conflits anciens ou actuels.

Tous les morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires sont désormais honorés le 11 novembre. Ce texte permet de rendre hommage à tous ceux qui ont péri au cours d'opérations extérieures (OPEX).

Le 11 novembre prochain, à Pisieu, à 11 heures, ce devoir de mémoire sera respectueusement accompli. Venez commémorer avec nous!





Un nouvel agent technique communal

Suite au départ de Julien, un nouvel adjoint technique assume depuis fin août les fonctions d'agent technique polyvalent, en la personne de Bruno Lombardo.

Les missions de son poste sont variées: entretien des espaces verts, suivi et maintenance des espaces et bâtiments publics et communaux. Bruno a occupé un poste similaire dans une autre collectivité. Sa rigueur de travail et son sens des responsabilités devraient lui permettre d'assumer pleinement ses missions à Pisieu.

Vous aurez l'occasion de le croiser dans notre beau village lors de ses activités extérieures ou à l'occasion des locations de salles dont il est en charge des états des lieux.

Nous espérons que vos échanges avec lui seront toujours des plus cordiaux possible.

VIE DE NOTRE AUBERGE



L'AUBERGE DE PISIEU

Chers Pisillardes et Pisillards,

Après six mois d'ouverture, nous avons pris le temps de tirer des conclusions sur la fréquentation de notre établissement. Nous avons ainsi décidé d'ajuster nos horaires : à partir de ce mois-ci, notre restaurant sera **fermé le samedi** en raison d'une faible affluence ce jour-là. Cependant, nous restons à votre disposition pour toute réservation de groupes de plus de 10 personnes ou pour des prestations de traiteur en extérieur.

Face aux nombreuses demandes, nous proposons désormais, les week-ends, des cuisses de grenouilles sur réservation.

De plus, durant la fermeture de la boulangerie de Revel, l'Auberge de Pisieu vous proposera un service « dépôt de pain et viennoiseries ». Pour cela, il faudra passer commande la veille avant midi.

Nous souhaitons également vous informer que nous serons ouverts le 1er et le 11 novembre pour vous accueillir dans une ambiance conviviale.

Les fêtes de fin d'année approchant, notez que le restaurant sera fermé le 25 décembre, ainsi que du 30 décembre au 5 janvier inclus, pour permettre à toute l'équipe de profiter de cette période en famille.

Concernant les événements à venir, nous avons le plaisir de vous annoncer que nous organisons désormais tous les mercredis dès 15 heures des après-midi jeux de société et jeux de cartes. Ce projet rentre parfaitement dans notre volonté de faire de l'auberge un lieu de vie où créer un moment de partage intergénérationnel!

Le 25 octobre, notre auberge se pare de rose pour une soirée spéciale en hommage à la lutte contre le cancer du sein. Au programme, une ambiance festive et chaleureuse. Une partie des bénéfices de la soirée sera reversée à une association qui œuvre pour la recherche et le soutien aux personnes touchées par cette maladie. Venez passer un bon moment tout en contribuant à une

cause essentielle. Ensemble, faisons la différence!

Enfin, ne manquez pas de nous retrouver au **marché de Noël** le **6 décembre**, où nous proposerons des barquettes
d'andouillette frites et de la soupe chaude sur notre stand.

Nous espérons vous voir nombreux lors de ces occasions spéciales et nous vous remercions pour votre fidélité et votre soutien depuis notre ouverture.

À très bientôt!

Jonas et Laurence





VIE COMMUNALE



BELLEVUE, un projet qui devient réalité

Vous le savez, nous vous l'avons présenté lors de la cérémonie des vœux 2024 et dans les précédentes éditions du Pisieu Infos: le projet Bellevue est important pour notre équipe municipale et représente une belle réalisation de notre mandat.

Après beaucoup de réunions préparatoires autour de Guillaume Emptoz, architecte de ce projet, avec des réunions hebdomadaires de suivi très riches, nous sommes heureux de voir le chantier progresser de jour en jour. Et le tableau financier est quasi définitif désormais, avec a minima 65% d'aides publiques sur l'ensemble du projet (nous attendons encore quelques réponses). L'emprunt qui va être souscrit se terminera en 2035. Les loyers permettront de couvrir l'annuité de l'emprunt. Ensuite, dès 2036, les loyers constitueront une source de trésorerie complémentaire annuelle pour la commune d'au-moins 26.000€ (sans compter les augmentations de loyers).

Nature des dépenses	MAM	LOGEMENTS	EXTERIEURS	DESAMIANTAGE	TOTAL
HONORAIRES (HT)	46 686.29 €	47 352.18 €			94 038.47 €
TVA 20%	9 337.25€	9 470.43 €			18 807.68 €
HONORAIRES (TTC)	56 023.55 €	56 822.61 €			112 846.16
			_		
TRAVAUX (HT)	452 547.41 €	460 332.05 €	19 027.85 €	10 000.00€	941 907.31 €
TVA 20%	90 509.48 €	8 035.48 €	3 805,57 €		102 350.53 €
TVA à 10%	- 3	32 108.53 €		1 000.00 €	33 108.53 €
TVA 5.5 %		5 030.01 €			5 030.01 €
TRAVAUX COÛT TOTAL PRÉVISIONNEL (TTC)	543 056.89 €	505 506.07 €	22 833.42 €	11 000.00 €	1 082 396.38 €
COUT TOTAL HONORAIRES + TRAVAUX (HT MAM + TTC Logts)	499 233.70 €	562 328.68 €	19 027.85 €	11 000.00 €	1 091 590.23
Nature des recettes					
	MAM / Montant	LGTS /			TOTAL
Aides publiques	348 675.00 €	355 377.88 €			704 052.88 €
Reste à financer pour la commune	150 558.70 €	208 950,80 €	19.027,85€	11 000.00 €	387 537.35 €
Part de la collectivité				*	
Fonds propres	30 000.70 €	59 470.80 €	19 027.85 €	11 000,00 €	119 499.35 €
Emprunt	120 558.00 €	147 480.00 €			268 038.00 €
Crédit bail ou autres				3	
Sous-total collectivite	150 558.70 €	206 950.80 €	19 027.85 €	11 000.00 €	387 537.35 €

Equilibre	en fonctionnement
	on ronocionnonic

Dépenses: Annuité emprunt 268.000€/ 12 ans	26 086.67 €
Recettes annuelles Loyers (MAM + 3 logements)	26 592.00 €

Précisions: le conseil municipal a fait le choix de l'assujettissement à la TVA pour la MAM. En effet, la location de locaux nus à usage professionnel est exonérée de TVA. Cependant une option pour soumettre à la TVA les locations peut être exercée par la collectivité (art.260-2 du Code Général des Impôts). Cette option permet à la commune de déduire la TVA pour l'ensemble des travaux engagés pour cette activité. Et, si les loyers sont soumis à la TVA, la commune peut déduire la TVA sur les travaux engagés ainsi que par la suite, sur les charges de fonctionnement liées à ces locaux. C'est pourquoi dans le tableau, la ligne « coût total Honoraires + travaux » est exprimée en HT (Hors Taxes)

pour la MAM et en TTC (Toutes Taxes Comprises) pour les logements.





VIE ECOLIERE



Une très bonne rentrée pour les maternelles de Pisieu!

La rentrée s'est très bien passée pour les 47 élèves de la maternelle de Pisieu. Les enfants sont répartis en 2 classes :

- la classe des PM MS (Petite et Moyenne Sections) avec 14 Petits et 11 Moyens, classe de Virginie Plantain
- La classe des MS GS (Moyenne et Grande Section) avec 10 Moyens et 12 Grands, classe de Fabienne Moiroud-Peyremorte.

Le service du périscolaire accueille les enfants le matin dès 7H00 jusqu'à 8H20 et de 16H20 à18H30 pour la garderie du soir.

Sandrine Dejoint est remplacée par Laurie Fournel jusqu'à son retour pour assurer le service de cantine et de garderie avec Nathalie Vallet, Mélanie Guillon et Aurore Argoud.

Deux services de cantine sont organisés cette année pour le confort de tous.

Sur le temps de garderie du soir, Marie-Odette a rejoint l'équipe cette année. Elle propose un temps privilégié pour les plus jeunes de 17h00 à 18h00: jeux libres et lecture d'album.

Merci à toutes pour votre dévouement auprès des enfants!





Sortie culturelle pour l'école maternelle : visite de l'exposition de peinture à Pisieu

Lundi 30 octobre, nous sommes allés voir l'exposition de peinture (organisée par Arts et Loisirs) à la salle des fêtes.

Nous avons vu nos œuvres exposées : peinture sur cailloux et fresques collectives pour la classe des PS/MS. Nous avons découvert les œuvres d'artistes de l'association Arts et Loisirs.

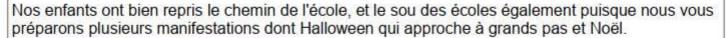
Merci à l'association de nous avoir ouvert les portes de leur exposition.





VIE ASSOCIATIVE

SOU DES ECOLES





Le jeudi 31 octobre à partir de 18h30 nous ferons notre bal annuel halloween à la salle Lancelier de Pisieu.

Nous proposons un repas adulte à 8€ et un repas enfant à 4€ composés de, suprêmes de poulet avec une sauce aux champignons et un gratin dauphinois. Nous élirons également le plus beau déguisement et la plus belle citrouille. Pour toutes commandes vous pouvez nous joindre via la nouvelle adresse mail sde.pisieurevel@gmail.com ou

par téléphone au 06.45.53.61.35 ou 06.13.57.00.37.

A Noël, nous réorganisons une vente de sapins ainsi que de chocolat et agrumes.

Vous pouvez d'ores et déjà les commander par mail ou par téléphone mais également sur facebook. Vous trouverez les bons de commandes en mairie.

Nous vous remercions de répondre présent à chaque manifestation ce qui nous permet de réaliser beaucoup de projets. Ensemble, nous offrirons à nos enfants une expérience inoubliable.



COMITE DE JUMELAGE

Le comité de jumelage effectue sa rentrée et vous donne rendez vous le Jeudi 10 octobre 2024, 20h30 salle des Mûriers Pisieu pour son Assemblée Générale.

Sera également évoqué le programme des manifestations qui se dérouleront tout au long de l'année 2024/2025.

Venez nombreux, habitants de Pisieu-Revel-Tourdan: c'est l'occasion de créer du lien, de tisser des amitiés nouvelles et d'amorcer de nouvelles actions culturelles et festives dépassant nos frontières et orientées vers la découverte d'une nouvelle culture.

L'année 2025, nos amis catalans de Sant Marti de Tous nous rendront visite. Toutes les idées, suggestions pour les manifestations ou le séjour de nos amis seront les bienvenues.



A l'issue de cette Assemblée Générale, nous partagerons le pot de l'amitié.

Nous avons été heureux de rencontrer certains d'entre vous, lors du forum des associations ce dimanche 15 septembre sur la place du village de Revel-Tourdan.

Photo de la dernière rencontre avec nos amis catalans

VIE ASSOCIATIVE

COMITE DES FETES

Bonjour à toutes et à tous,



Petit retour sur cet été 2024, le 6 juillet pour commencer avec notre traditionnelle fête de l'été. Comme d'habitude ambiance et bonne humeur étaient au rendez-vous pour cette belle soirée, malgré une météo capricieuse et un repli dans la salle des fêtes.

La paëlla et la sangria ont ravit les papilles de tous les gourmands!

Pisillards et habitants des environs de tous âges sont venus participer à cet événement et de l'avis de tous : «Une belle soirée d'été comme on les aime !».





Puis comme chaque année, depuis 39 ans, le village de Pisieu s'est animé le dimanche 1^{er} septembre, avec sa traditionnelle randonnée des Cotiaux suivi de son repas.



Environ 450 personnes ont répondu présentes à cette manifestation pour découvrir ou redécouvrir les chemins et les sentiers de notre joli village.

Au choix, différents parcours pédestres et VTT étaient proposés avec sur chaque parcours au moins un ravitaillement

Malheureusement, en fin de matinée, un tragique évènement est venu assombrir cette belle journée. Olivier Marais, habitant de Pisieu et participant à la rando VTT, a succombé à un malaise cardiaque sur le parcours. Après ce tragique évènement, toute l'équipe du comité des fêtes est sous le choc, mais en accord avec sa famille, nous maintiendrons la rando des Cotiaux et le premier dimanche de septembre sera pour nous l'occasion de penser à Olivier et à sa gentillesse.

D'autres manifestations sont en cours de préparation avec notamment dans un premier temps notre soirée spectacle avec la troupe «Renard en scène», le samedi 26 octobre.

Puis en novembre, le 24, nous vous retrouverons pour nos traditionnelles tripes.

Et enfin en décembre, illuminations et marché gourmand le 6, sans oublier nos enfants avec le spectacle du 20. Nous espérons vous y retrouver nombreux et nombreuses.

*

VIE ASSOCIATIVE

LE CLUB D'OR

Ce jeudi 5 septembre nous nous sommes retrouvés après un été caniculaire, et c'est avec un immense plaisir que nous avons repris nos après midi de jeux et de discussion. Les langues allaient bon train pour raconter la façon dont chacun a usé pour se préserver de la chaleur.

Malheureusement une terrible nouvelle a entaché cette reprise, notre ami Dédé RIVOLLET nous a quitté accidentellement, laissant un grand vide pour le Club et pour toute sa famille.

Il a été formidablement accompagné, démontrant la place importante que Dédé occupait dans la vie Pisillarde.

Nous pensons bien à lui et à toute sa famille.





Jeudi 3 octobre nous avons reçu le Club de Revel Tourdan

Ensuite une partie d'entre nous est partie du 7 au 13 octobre en Corse. Et, le 17 octobre, un ropas « gropouilles » est programmé à la

un repas « grenouilles » est programmé à la Bissera!



Le 28 novembre pour le repas des anniversaires, il est prévu une choucroute cuisinée par nos Aubergistes, et à la dernière réunion de l'année, le 26 décembre 2024 nous dégusterons les bûches de Noël, et gourmandises traditionnelles.

Le 9 janvier, nous tiendrons notre Assemblée Générale salle des Mûriers. Celle-ci est ouverte à tous les habitants de Pisieu. Lors de l'Assemblée nous encaisserons les cotisations et le calendrier du 1er semestre 2025 sera distribué. En attendant nous vous souhaitons une bonne rentrée et une bonne fin d'année!

Le bureau

PISIEU RENOV EGLISE

Paroisse St Blaise

Le mois d'octobre est celui de la fête de Notre-Dame du Rosaire, célébrée le 7 octobre. Chaque année, un pèlerinage est organisé à Lourdes en l'honneur du rosaire, et de nombreuses grâces sont accordées par Marie à ceux qui récitent fidèlement cette prière. Nous pouvons prier ensemble la Vierge Marie les lundis 7 – 14 – 21 et 28 octobre avec la récitation du chapelet à 17 heures à l'Eglise.

La prochaine messe à Pisieu aura lieu le samedi 28 décembre à 18h30.

Pisieu Rénovation Eglise

L'Association vous invite à son Assemblée Générale pour réaliser le bilan de l'année, le vendredi 18 octobre à 20 h à la salle des Muriers

VIE ASSOCIATIVE

ARTS ET LOISIRS DE PISIEU

L'association arts et loisirs de Pisieu a repris ses activités le 9 septembre.

=> Les lundis et les mardis de 14 à 17 heures, salle des mûriers.

L'assemblée générale a eu lieu le 16 septembre en présence de Monsieur le Maire Jean Luc Durieux.

Le bureau est constitué de la présidente Jaclyne Rougy, de la vice présidente Mireille Marron, de la secrétaire Josette Peyret, de la vice secrétaire Ghislaine Frenois, de la trésorière Nicole Lhorme et de Liliane Robin, vice trésorière.

La cotisation reste à 20 €.

Notre exposition annuelle a eu lieu les 28 et 29 septembre 2024 salle Lancellier.

Le lundi 30 septembre a été réservé pour la visite des enfants de l'école maternelle.



ACCA (Association Communale de Chasse Agréée)

Une ouverture en demi-teinte...

La saison 2024/25 vient tout juste de commencer, sans grandes « envolées », ni réussites formidables : battues improductives sur les sangliers alors que les suidés commettent quelques dégâts dans les cultures. A croire qu'ils viennent se nourrir à Pisieu et vont se gîter dans les communes voisines!!!

Heureusement pour les agriculteurs, les chasseurs ont posé des clôtures électriques pour protéger les champs de maïs, tandis qu'ils étaient « en lait » et autour de parcelles récemment mises en prairie. Un grand merci aux sociétaires qui ont participé à ces travaux de protection ...

Gageons que le mois d'octobre sera plus favorable avec l'arrivée des migrateurs.

Et toujours la sécurité...

Rappelons que l'application « land share » avertit, en temps réel, les usagers de la nature sur l'emplacement des battues grands gibiers. Marcheurs, vététistes, cavaliers, n'hésitez pas à télécharger cette application.

Rendez-vous en 2025, pour les festivités...

Les animations effectuées en 2024 ont connu un franc succès. Elles seront reconduites au début de l'année 2025. A savoir :

 « la matinée gourmande » le dimanche 2 février (préparation à partir du jeudi 30 janvier, pour les sociétaires),

Ainsi qu'un gros week-end souriant en perspective, deux semaines plus tard avec :

- la journée « Découverte de la chasse » (samedi 15 février) : invitation amicale lancée aux nonchasseurs pour mieux connaître divers modes de chasse. Nos amis fauconniers seront au rendezvous. N'hésitez pas à venir et merci d'en parler autour de vous.
- suivi, le lendemain, dimanche 16 février, du «Repas convivialité » ouvert à tous.
 Mais nous en reparlerons...

Le bureau de l'ACCA vous souhaite un bel automne.



VIE HISTORIQUE





Pisieu pendant la seconde guerre mondiale

Deux jours après l'attaque de la Pologne par l'Allemagne nazie, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne, nous sommes le 3 septembre 1939.

A Pisieu comme partout en France, on sonne le tocsin. C'est la sonnerie d'alarme, celle qui annonce la guerre. Puis suivent les avis de mobilisation et tous les hommes de 20 à 48 ans sont mobilisés.

Commence alors la « drôle de guerre » jusqu'en avril 1940; durant cette période les combats sont rares. Les français persuadés que la guerre à venir sera comme la première, une guerre de tranchées, attendront les allemands le long de la ligne Maginot.

En mai 1940, l'armée allemande lance la bataille de France, et pousse 8 millions de français sur les routes de France, en train, voiture, à bicyclette ou à pied; c'est l'exode de juin 1940.

10.000 personnes seront tuées par les bombes et les mitrailles allemandes. Dans la panique générale, de nombreuses familles furent séparées et tous les enfants ne retrouvèrent pas leurs parents. La Croix Rouge estime à 90.000, le nombre d'enfants devenus orphelins suite à l'exode. Les allemands savent qu'en s'en prenant à des civils, les hommes politiques peuvent céder plus vite et la victoire plus rapide.

En effet, le 22 juin 1940, l'armistice est signé à Rethondes. Dès lors le pays se partage entre une zone libre et une zone occupée par une frontière de 1.200kms appelée la ligne de démarcation.

C'est le retour des démobilisés dans leur foyers. À Pisieu, 5 jeunes hommes ont été faits prisonniers en Allemagne et ne reviendront qu'en 1945.

Le 11 novembre 1942 marque une nouvelle étape, les troupes allemandes envahissent la zone sud. La totalité de la France est alors occupée. Les premiers détachements allemands et italiens arrivent en nord Isère et à Grenoble. C'est le début d'une période de répression sans précédent jusqu'à la libération à l'été 1944.

À Pisieu, on voit peu d'allemands, on s'informe par la radio ; quelques familles ont un poste TSF à cette époque. Les informations entendues sont celles de Radio Paris, dirigée par les allemands et émettant en français. Certains écoutent discrètement les radios alliées, la BBC ou neutre comme « la radio suisse », un moyen d'information et de mobilisation important face au régime de Vichy et aux troupes allemandes.

Le rationnement entre en vigueur à l'automne 1940, avec l'installation des cartes d'alimentation. Ce sont les maires qui les distribuent. À Pisieu c'est Pierre Bourgarit, maire du village qui a cette responsabilité. À la campagne on souffre moins du rationnement qu'en ville où il n'y a que les cartes d'alimentation pour se ravitailler en nourriture et en produits essentiels.

À Pisieu, on a des poules, quelques bêtes, on fait le potager...On vend les œufs, les fromages le mercredi au marché à Beaurepaire sous Les Halles.

On fait de la farine dans les moulins « discrètement » et on cuit le pain dans le four à bois de la maison; ceux qui n'ont pas de four, font cuire le pain chez le boulanger, en échange de fagots de bois. On grille des glands pour remplacer le café qui a disparu des épiceries....

Il arrive aussi qu'il faille vendre le peu que l'on a, un veau, du beurre, des œufs, aux allemands, au prix de « la réquisition ». Pas question de refuser, on a peur des représailles.

Il n'est pas rare des voir des citadins venir au village acheter de la nourriture pour leur famille au risque de se faire contrôler sur les routes par les allemands. Des viennois viennent se ravitailler à Pi-

sieu régulièrement en vélo chaque fin de semaine, en échange, ils apportent des chaussures, des chaussettes....

Des étrangers, des enfants sans leurs parents arrivent aussi au village. Ils sont logés quelques nuits et repartent plus loin, ailleurs. On ne pose pas de question, on aide ces gens tout simplement. Personne n'est tranquille, les gens se suspectent tous, même en famille ou les voisins.

Ticket de rationnement pour le pain



VIE HISTORIQUE



La vie du quotidien continue et les enfants vont à l'école à Pisieu, ceux des hameaux plus bas vont à l'école à pied à Beaurepaire. Il n'y a pas de cantine à l'école, il faut emmener son repas dans un panier et l'instituteur le chauffe sur le poêle de la classe.

Pendant l'occupation à l'école, on lève le drapeau tous les matins et on chante les chants patriotiques. Il y a aussi des exercices d'alerte aux bombes et il faut courir se cacher.

À cette époque, l'hiver dure bien 3 mois et le thermomètre descend souvent en dessous de -10 degrés. Les habits ne suffisent pas à protéger du vent, les pèlerines ne sont pas imperméables et les chaussettes s'arrêtent aux genoux.

Les enfants ont des chaussures cloutées qu'il faut souvent réparées le soir car les clous se perdent sur les routes. Il faut prendre soin de ses affaires, pas question de remplacer quoique ce soit, on n'avait rien d'autre ...

Ces années d'occupation sont des années de privation et de crainte, où chacun se méfie. En effet, d'autres villages sont plus collaboratifs avec l'occupant et on se tient éloignés de ces gens qui collaborent de différentes manières: dénonciations, marché noir, vols... Dans le même temps, il y a aussi de l'entraide et de la résistance, notamment dans les bois de la Verrerie où se cachent des résistants, des réfractaires au STO. L'acheminement de victuailles se fait la nuit, à vélo sans lumière souvent par des jeunes pisillards...



Le 29 août 1944, une colonne allemande en provenance de Chanas-Jarcieu decupe à neuveau peuvenire, Des maisons sont incendiées avenue Victor-Hugo, d'autres brûlent près de la sare.

Le débarquement en Normandie le 06 juin 1944 et le débarquement de Provence le 15 août 1944 marquent le début de la libération de la France mais aussi la déroute des allemands. En effet, la 19ème armée allemande du général Wiese remonte la vallée du Rhône, prise en étau à l'ouest par les troupes alliées, à l'Est par les américains.

Un déchaînement de violence et de barbarie est commis sur les communes de Beaurepaire, Hauterives, Lapeyrouse-Mornay et Chanas. Plusieurs civils et résistants sont assassinés ou déportés dans des camps en Allemagne.

Une colonne de blindés est passée par Pisieu, et heureusement sans conséquence pour les habitants. Beaurepaire est libérée le 01 septembre 1944, et la fin de la guerre est signée le 08 mai 1945.

Les mois qui suivent la libération sont encore difficiles car tout manque et on utilise encore les cartes de ravitaillement.

« Mais après tout est allé très vite, les années 50 marquent la modernité, rien de comparable avec avant »

« Il ne faut surtout pas vouloir revenir en arrière, mais aussi apprécier la vie d'aujourd'hui »

Ce texte a été écrit par Carole Durieux, grâce aux témoignages d'habitants de Pisieu, qui au travers de leurs souvenirs d'enfants, nous permettent de faire vivre la mémoire de notre village et de notre pays. Merci à eux.

Arrivée des Américains à Vienne le 22 août 1944



Funérailles de Denis Gardner, tué à lors d'un parachutage en juin 1944, après la Libération de Beaurepaire



VIE ADMINISTRATIVE



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?

Pensez à France Services!

Santé, famille, retraite, logement, impôts... les agents **France Services** vous accueillent et sont heureux de vous aider dans toutes vos démarches du quotidien.

Permanences tous les mercredis au rez-de-chaussée de la Mairie de Beaurepaire: de 9h à 12h et de 13h à 16h – sans rendez-vous

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Avant de recourir à une procédure devant le Tribunal, n'hésitez pas à saisir le CONCILIATEUR DE JUSTICE pour tous les litiges ou difficultés que vous pourriez rencontrer :

M. DECHELETTE est compétent sur notre territoire. Les rendez-vous sont à prendre en mairie de Beaurepaire au 04.74.79.22.60 les lundis matin.

PIECES D'IDENTITE

Pour les formalités de demande de carte d'identité ou de passeport, la Mairie de Pisieu ne possédant pas un dispositif de recueil des données biométriques, il faut contacter une mairie équipée, comme l'est la mairie de Beaurepaire depuis 1 an.

Procédure: 1) Effectuez la pré-demande sur le site ANTS: https://passeport.ants.gouv.fr/demarchesen-ligne 2) Muni de votre numéro ANTS, choisissez un créneau disponible sur: https://villebeaurepaire.fr/rendez-vous-carte-identite-et-passeport/

Cette démarche peut être accompagnée par France Services (cf. article plus haut).

Pour le permis de conduire, les certificats d'immatriculation, les cessions de véhicules :

Ces demandes ne sont plus instruites en mairie, il faut se rendre sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : https://ants.gouv.fr/

Ces démarches peuvent être accompagnées par France Services (cf. article plus haut).

RAPPEL SUR LES ELAGAGES

L'élagage a beau pouvoir être effectué à toutes les saisons, il est **préférable qu'il soit fait en hiver ou au printemps** en fonction de l'état des arbres à ce moment-là.

En effet, en période hivernale, les arbres sont en repos végétatif et supporteront donc mieux les grosses tailles et vous aurez moins de branches et de feuilles à ramasser lors de la taille.

Ensuite, au printemps, les feuilles et les bourgeons repoussent sur les arbres, il faudra donc se concentrer sur des tailles de mise en forme et d'éclaircissement.

> Schéma récapitulatif des limitations relatives aux haies et au domaine public

Les haies doivent être taitlées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mêtres, voire moins la ou le dégagement de la visibilité est indispensable.

En hordure des voies publiques. l'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire (ou locataire), qui doit veiller à ce que rien ne dépasse de sa cloture



Merci de respecter cette règle Pour le bien-être et la sécurité de tous !

VIE INTERCOMMUNALE



La Communauté de communes EBER propose une aide financière pour l'acquisition d'appareils de chauffage performants et les travaux liés. Le montant de l'aide est plafonné à 50% des dépenses éligibles, 80% en cas de prime bonifiée.

Ces primes peuvent être cumulables avec <u>MaPrimeRénov'</u>, l'éco-prêt à taux zéro et les Certificats d'économies d'énergie, soit 4 000 € d'aides selon conditions.

La Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône a confié à l'AGEDEN l'accompagnement et l'instruction des dossiers.

Plus de renseignement directement par mail ou par courrier à : eberaidechauffage@ageden38.org AGEDEN PRIME STOP FIOUL EBER 14, avenue Benoit Frachon 38400 Saint-Martin-d'Hères Ou par téléphone: 04 76 23 53 50

Lien vers la page de la Communauté de Communes relative aux aides financières pour le chauffage: https://www.entre-bievreetrhone.fr/services-et-demarches/logement/aide-chauffage

ATTENTION AU MONOXYDE

DE CARBONE

Le monoxyde de carbone (CO) est une des principales causes d'intoxication accidentelle en milieu domestique.

Chaque année en France, près de 5000 personnes sont exposées à une intoxication au monoxyde de carbone et une centaine en décèdent.

Les intoxications au monoxyde de carbone dans les logements peuvent survenir :



- si les appareils de chauffage et de production d'eau chaude sont mal entretenus car les combustibles (bois, charbon, gaz, essence, fuel, éthanol) y brûlent mal;
- s'il y a une mauvaise ventilation dans le logement, surtout dans la pièce où est installé l'appareil à combustion:
- si le conduit de fumée n'a pas été ramoné régulièrement : les produits de combustion ne peuvent pas s'évacuer correctement vers l'extérieur et risquent de refouler à l'intérieur du logement;
- si les appareils ne sont pas utilisés conformément aux prescriptions du fabricant : les chauffages d'appoint fonctionnant au bois, charbon, gaz, essence, fuel, éthanol, non raccordés à l'extérieur, ne doivent être utilisés que quelques heures consécutivement ; les cuisinières, réchauds de camping, fours, braseros ne doivent pas être utilisés pour se chauffer ; les groupes électrogènes ne doivent être utilisés qu'en extérieur.

VIE INTERCOMMUNALE...et environnementale

COLLECTE DES DECHETS

La collecte des ordures ménagères et le tri sélectif sont effectués par la Communauté de communes Entre Bièvre et Rhône. Les ordures ménagères venant de Beaurepaire sont dirigées vers le site de traitement et de valorisation de Penol (centre d'enfouissement et de tri) qui est géré par le SICTOM de la Bièvre.

Les bacs munis de serrure ne seront pas collectés s'ils ne sont pas munis de bracelet marquage « EBER » vert fluo. Vous pouvez en faire la demande, si vous l'avez perdu, à la Communauté de communes.

Les bacs doivent être sortis la veille au soir et rentrés rapidement après la collecte.

Plus d'informations : https://www.entre-bievreetrhone.fr/services-et-demarches/dechets/collecte-des-dechets/ jours-de-collecte

Pour toute question relative à votre jour de collecte, au compostage, au tri, au volume de vos bacs de déchets : 04 74 29 31 15 – ambassadeur@entre-bievreetrhone.fr

Le service de la redevance incitative d'EBER est votre principal interlocuteur.

Il est obligatoire d'avertir ce service au 04 74 84 67 29 de votre emménagement ou déménagement. Cette démarche est nécessaire pour assurer le suivi administratif de votre dossier, afin que la facturation s'arrête ou commence.

DECHETS SAUVAGES

Les dépôts sauvages, notamment autour des points d'apports volontaires ou de votre bac à ordures ménagères, constituent des infractions et ces actes sont punis par la Loi.

En plus de leur impact néfaste sur l'environnement, leur nettoyage et leur traitement ont un coût pour la collectivité et donc pour les usagers. La sanction encourue va jusqu'à 1 500 € d'amende avec la confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets (articles R632-1, R635-8, R644-2 et R610-5 du Code Pénal).

Quand vous vous rendez en déchetterie: merci de bien fixer vos déchets dans votre véhicule/remorque. Très souvent, des déchets tombent en bord de route.

Pour plus d'informations : https://www.entre-bievreetrhone.fr/services-et-demarches/dechets

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le service de redevance incitative : ri@entre-bievreetrhone.fr ou 04 74 84 67 29

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Au Pôle de proximité EBER – 28 rue Français à Beaurepaire, deuxième étage de la Mairie.



UNE PLANTE ENVAHISSANTE ET DANGEREUSE SUR NOTRE TERRITOIRE

En l'effleurant on ne risque rien, mais par ingestion ou inhalation, le datura est très toxique pour l'homme comme pour l'animal. Toutes les parties de cette plante peuvent provoquer des empoisonnements plus ou moins graves.

En France, le datura affectionne les cultures d'été, maïs et tournesol, ou encore les cultures de lé-

gumes de plein champ. Récemment, la société Oxyane a fait appel à un service de drones pour identifier les parcelles contaminées et ainsi programmer la destruction du datura afin d'éviter la pollution dans les silos.

Soyons vigileants sur les bords de nos routes: en cas d'ingestion, les équidés risquent la mort!

Ne pas les brûler pour éviter l'inhalation des éléments toxiques! L'idéal est de les arracher (avec des gants), tout comme l'ambroisie



JEUX POUR PETITS ET GRANDS









MOTS CROISES

	A	В	C	D	E	F	G	H	1	J
1										() ()
2										
3		I								
4										
5										
6										
7										
8						Г				
9			Г							
10										
11			Г			Г				
12										
13										
14										

Verticalement

[A] Sa robe est toujours identique. [B] Sur une girouette. Omement d'Émilie. Précèdent les autres. [C] Désirée par un officier. Assemblais. [D] Fait en vue d'une éclosion. [E] Déluge, par exemple. Un roi ancien. [F] Un lob sans o. Donne du travail au 10 horizontal. [G] Fin d'infinitif. Sur une partition. Vers souvent destructeurs. [H] File. Utilisera certain fléau. [I] En haut pour un Anglais. Commune dans l'Aisne. Facilitent une bonne conduite. [J] Évite de longues énumérations. Rendent moins fin.

Horizontalement

[1] Lettre édifiante qui a d'innombrables destinataires. [2] Résultat d'une certaine étroitesse. Peu poli. [3] Application de sa compétence à la réalisation d'un objet. [4] Cinquante-quatre. Officier sans armes. [5] Affranchira. [6] Qui manque de finesse. Les extrémités d'un lieutenant. Initiales d'un coureur cycliste. [7] Ne tient pas à la terre. Tirées de Lysistrata. Baudelaire l'a traduit. [8] Fleuve normand. C'est à propos quand il est bon. [9] Grecque. [10] Ils préparent les foudres. [11] Symbole chimique. Augmentent les poids mais diminuent les individus. [12] Il peut prendre à deux mains deux objets. [13] Sans motifs. Arrose Béziers. Préposition. [14] Subie. Abréviation du patron.

	-	7	10	4	in	9	1	90	6	2	Ξ	2	2	=
4	[a]	V	C	-1	141	on	-	4	S	H	-	0	D	la:
m	Z,	0		1	N	0	T	4		0		Ω	Z	S
Ų	C	R	4	>	Y	H	E		E	Z	H	4	-	90
a	×		R		Z,			3		Z	-	D		1
M	U	K	H	4	C	T	Y	S	N	×		R	0	X
1	1	B		Λ	-	H	-	C	2	T	H	1	×	14
O	-	×		0	4			1		I	4	M	8	in the
H	Õ	n	E	0	H		d	Ä	on	×	×	Y		
-	D	P		3	×	T	0	Z,		R		Z	Œ	S
7	1	H	O		V	B	M	Н	-	S	S	H	Z	-

NUMÉRO OCTOBRE 2024

PISIEU INFOS

PAGE 16

ETAT CIVIL



NAISSANCES:

◆ Andréa BOUVERET CALLEJA, né le 17/08/2024, fils de Jessica Calleja et de Damien Bouveret

MARIAGES:

Emeline MILLET et Mike GIOVANDITTO se sont mariés le 25 mai 2024

DECES:

- Monsieur Jean-Marie LATRECH, décédé le 17 février 2024 à l'âge de 69 ans
- Monsieur Jean-Paul LAFONT, décédé le 12 mars 2024, à l'âge de 73 ans
- Monsieur Gilles LAMBERT, décédé le 02 avril 2024, à l'âge de 85 ans
- Monsieur Arthur CARRAS, décédé le 27 mai 2024, à l'âge de 34 ans
- Madame Josette CHENAVIER née EFFANTIN, décédée le 09 juillet 2024, à l'âge de 77 ans
- Monsieur Léon-Joseph BROCHIER, décédé le 12 août 2024, à l'âge de 88 ans
- Monsieur Olivier MARAIS, décédé le 1er septembre 2024, à l'âge de 52 ans
- Monsieur André RIVOLLET, décédé le 10 septembre 2024, à l'âge de 86 ans

INFOS PRATIQUES

DECHETTERIES INTERCOMMUNALES

Les déchèteries ne sont pas accessibles au public 15 minutes avant l'heure de fermeture affichée.

DECHETERIE DE BEAUREPAIRE / Téléphone: 04-74-84-61-81

ZI, Les Fromentaux, 38270 Beaurepaire / 04 74 84 67 29 Horaires d'ouverture: Lundi au Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, Fermeture les dimanche et jours fériés

DECHETERIE DE MONTSEVEROUX / Téléphone: 04-74-20-39-16

Route de la Varèze, 38122 Montseveroux / 04 74 29 31 15
Horaires d'ouverture: Mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h, Mercredi de 14h à 18h, Jeudi de 9h à 12h, Vendredi de 14h à 18h, Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Fermeture les dimanche et jours fériés

CHANGEMENT D'HEURE



Le changement d'heure nous fait basculer dans l'heure d'hiver lors du dernier week-end d'octobre. Dans la nuit du samedi 26 octobre au dimanche 27 octobre 2024, à trois heures du matin, les aiguilles sauteront alors en arrière d'une heure, repassant directement à deux heures; ce qui nous rapprochera de la réalité puis-qu'il n'y aura plus qu'une heure de décalage avec le soleil.

En bref, n'oubliez pas de reculer les aiguilles d'1 heure!